



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 29 juin 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

La Presse Canadienne, 29 juin 2009 - Harper nomme les participants au comité sur l'assurance emploi

Près de deux semaines après avoir accepté de mettre sur pied un comité bipartisan sur l'assurance-emploi afin d'assurer la survie de leur gouvernement jusqu'à l'automne, les conservateurs ont dévoilé lundi les noms des membres qui y siégeront.

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, accompagnée du secrétaire parlementaire du premier ministre, Pierre Poilievre, et du sous-ministre Malcolm Brown, représenteront les troupes de Stephen Harper dans ce groupe de travail.

Ils devront travailler avec les trois autres participants, les députés libéraux Marlene Jennings et Michael Savage, ainsi que Kevin Chan, le directeur des politiques de Michael Ignatieff.

Lors de la toute dernière semaine des travaux de la session parlementaire, M. Harper a accepté de mettre sur pied un comité formé de trois libéraux et de trois conservateurs pour explorer les divers moyens d'améliorer le régime d'assurance-emploi.

Il a également accepté de rédiger un troisième rapport d'étape pour septembre, dont le dépôt sera suivi d'une journée d'opposition libérale, au cours de laquelle les libéraux pourront tenter de défaire le gouvernement s'ils le souhaitent et si les deux autres partis d'opposition se joignent à eux.

En échange, M. Ignatieff a donné son appui aux conservateurs pour le vote sur les crédits

budgetaires, ce qui permet au gouvernement minoritaire de M. Harper de tenir bon, du moins pour encore quelques semaines.

Plusieurs s'attendent à ce que soient déclenchées des élections générales dans la foulée du troisième rapport d'étape, pour un scrutin qui pourrait avoir lieu au début de novembre.

FTQ, 29 juin 2009 - Assurance-emploi: les Conservateurs gagnent du temps

«Harper et Ignatieff ont conclu une entente leur permettant d'éviter la tenue d'élections en pleine période estivale... Nous sommes déçus de constater que les libéraux ont négocié sur le dos des travailleurs et des travailleuses qui ont perdu ou qui perdront leur emploi. Ignatieff peut bien rugir, il ne fait vraiment peur à personne!» - Serge Dupuis, directeur de la sécurité du revenu à la FTQ-Construction.

Tergiversations... puis conciliation?

Après avoir crié haut et fort que les critères d'admissibilité au régime d'assurance-emploi devaient être revus et uniformisés à travers le pays et ce, avant les vacances estivales, Michael Ignatieff se range finalement derrière Stephen Harper. Au terme du suspense qui aura duré deux jours, les deux hommes ont finalement conclu une entente ce matin, échappant ainsi à la tenue d'élections en plein été.

Il y a quelques semaines à peine, Ignatieff réclamait encore ardemment que le seuil d'admissibilité au programme d'assurance-emploi soit abaissé à 360 heures pour tous, réforme proposée par le Bloc et le NPD. Ignatieff en avait d'ailleurs fait une condition essentielle pour appuyer le gouvernement. Aujourd'hui, à défaut d'élargir les critères d'admissibilité pour permettre à un plus grand nombre de travailleurs d'accéder au régime d'assurance-emploi et de subvenir à des besoins criants et immédiats, Ignatieff abandonne plutôt les travailleurs et les travailleuses en négociant une entente à rabais.

À qui ça profite?

Les deux politiciens ont convenu de mettre sur pied un comité ayant pour mandat d'étudier les modalités permettant aux travailleurs autonomes de cotiser au régime d'assurance-emploi, ce qui n'est actuellement pas le cas, et d'en uniformiser les critères d'admissibilité. Ce comité de travail, constitué de trois libéraux et de trois représentants du gouvernement conservateur, devra déposer son rapport d'ici le 28 septembre prochain. Tout ce tumulte à Ottawa pour la mise sur pied d'un comité de travail? Vraiment M. Ignatieff? Et les véritables mesures concrètes pour les travailleurs, elles sont prévues pour quand? M. Harper, lui, n'a pas bronché d'un poil: pas question d'uniformiser le seuil d'admissibilité à 360 heures pour tous.

«Nous sommes tout à fait en faveur de l'intégration des travailleurs autonomes au régime d'assurance-emploi, c'est une excellente chose. Le problème n'est pas là! Ils sont des milliers de travailleurs à perdre leur emploi chaque semaine et plus de la moitié des cotisants ne se qualifient

pas pour bénéficier de prestations. Quand est-ce que le gouvernement va bouger?», s'inquiète Serge Dupuis.

Ça fait des mois que le gouvernement ne bouge pas sur la question de l'assurance-emploi, demeurant sourd aux réclamations des travailleurs. Des mois que la situation se détériore, que le chômage augmente et que les conservateurs continuent de jouer au chat et à la souris en esquivant le cœur du problème. «Pour nous, c'est clair: Ignatieff s'est dégonflé et Harper gagne du temps. Un comité de travail c'est bien beau, mais encore faut-il que ça serve à quelque chose!»

Gouvernement du Canada, 25 juin 2009 - La ministre Finley dévoile l'identité des administrateurs de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'honorable Diane Finley, a annoncé aujourd'hui la nomination des administrateurs de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC). Les administrateurs ont été nommés, au terme d'un processus de décret de la gouverneure en conseil, à partir d'une liste de candidats compétents qui avait été établie par un comité de mise en nomination.

Cinq administrateurs ont été nommés, y compris David Brown, Elaine Noel-Bentley, Janet Pau, Pankaj Puri et Tim O'Neill. L'Office sera présidé par David Brown, qui compte notamment 29 ans d'expérience à titre d'associé principal en droit des entreprises au sein du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg. Il a aussi été président et chef de la direction de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pendant sept ans, où il a dirigé l'expansion et la réorganisation de la CVMO afin de lui permettre de satisfaire aux exigences croissantes d'un marché en évolution. Les deux nominations qui restent à annoncer sont attendues dans les prochaines semaines.

"Je suis très heureuse d'annoncer la nomination à l'OFAEC de ces administrateurs qui injectent à l'Office un large éventail de connaissances et un vaste savoir-faire, a déclaré la ministre Finley. Je tiens également à remercier le comité de mise en nomination d'avoir participé au processus et d'avoir su dénicher des candidats aussi chevronnés"

Ce comité de l'OFAEC compte trois membres, notamment le président John A. MacNaughton, le commissaire de l'assurance-emploi représentant les employeurs, M. André Piché, et la commissaire de l'assurance-emploi représentant les travailleurs et les travailleuses, Mme Patricia Blackstaffe.

L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada est une société d'Etat qui aura la responsabilité :

- d'adopter un mécanisme amélioré d'établissement des taux de cotisation à l'assurance-emploi, grâce auquel les revenus et les dépenses liés à l'assurance-emploi vont s'équilibrer au fil du temps;

- de gérer un nouveau compte bancaire distinct des comptes de revenus généraux de l'Etat dans lequel tout l'excédent des revenus de l'assurance-emploi d'une année donnée sera retenu et investi jusqu'à ce qu'il soit utilisé, et ce, exclusivement aux fins de l'assurance-emploi.

Le gouvernement du Canada continuera d'être responsable de la politique touchant les prestations d'assurance-emploi et de l'exécution du régime.

Le présent communiqué est disponible sur demande en médias substituts.

Renseignements généraux

Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC) est une société d'Etat créée en 2008 en vertu de la Loi sur l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada. L'OFAEC relève du Parlement par l'entremise du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

La création de l'OFAEC améliore la gouvernance et la gestion du Compte d'assurance-emploi. Une fois en fonction, l'OFAEC aura les responsabilités suivantes :

- adopter un mécanisme amélioré d'établissement des taux de cotisation à l'assurance-emploi, grâce auquel les revenus et les dépenses liés à l'assurance-emploi vont s'équilibrer au fil du temps;

- gérer un compte bancaire distinct dans lequel tout l'excédent des revenus de l'assurance-emploi d'une année donnée sera retenu et investi jusqu'à ce qu'il soit utilisé, et ce, exclusivement aux fins de l'assurance-emploi.

L'OFAEC sera responsable :

- de veiller à ce que les décisions relatives à la gestion des fonds de l'assurance-emploi soient prises de manière indépendante;

- de voir à ce que les taux de cotisation soient établis en fonction des coûts réels du régime afin que les Canadiens et Canadiennes paient le bon montant de cotisations - c'est-à-dire, juste suffisant pour couvrir le coût des prestations reçues.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada continuera d'être responsable des prestations d'assurance-emploi et de l'exécution du régime d'assurance-emploi afin de s'assurer qu'il continue de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes, et qu'il soit exécuté avec efficacité et efficience.

Membres de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada sera dirigé par un conseil de sept administrateurs, incluant un président, possédant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'acquitter avec efficacité du mandat de l'organisme. La mise en candidature des personnes sera établie par un comité de mise en nomination constitué de trois membres, soit un

président, un commissaire de l'AE représentant les employeurs, et un commissaire de l'assurance-emploi représentant les travailleuses et les travailleurs.

Prochaines étapes

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a bloqué le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 2010 à 1,73 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables - soit au même niveau qu'en 2008 et 2009. Le maintien du taux au même niveau en 2009 et 2010 constitue une mesure de stimulation de l'économie de 10,5 milliards, et il assure les travailleurs et les employeurs que leur taux n'augmentera pas en période de ralentissement économique.

De plus, le gouvernement investira environ 2,9 milliards dans le compte d'assurance-emploi, ce qui correspond au coût des mesures de bonification des prestations instaurées dans le budget de 2009. L'OFAEC aura pour mandat de ne pas renflouer d'éventuels déficits de l'assurance-emploi par suite de la bonification des prestations et de la formation étalée sur deux ans qui a été annoncée dans le Plan d'action économique du Canada, de sorte que les augmentations des taux de cotisation soient assez graduelles pour appuyer un vigoureux revirement de l'économie.

Avec la nomination des administrateurs, l'OFAEC adopte les mesures qui s'imposent pour fixer, à compter de 2011, les taux de cotisation à l'assurance-emploi de façon que les revenus et les dépenses liés à l'assurance-emploi s'équilibrent au fil du temps.

Document d'information

Conseil d'administration de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

Membres de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada :

David A. Brown a occupé ces 29 dernières années le poste d'associé principal en droit des sociétés au sein du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg. Ancien président et directeur général de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), il est le président fondateur du conseil des gouverneurs du Conseil canadien sur la reddition de comptes et l'actuel président du Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification. M. Brown est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment ceux du University Health Network et du Forum des politiques publiques, et il siège également au conseil consultatif du doyen de la faculté de droit Osgoode Hall.

Elaine Noel-Bentley détenait le poste de directrice principale, Rémunération globale, à Petro-Canada, où elle était responsable des dossiers de la rémunération, des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de la paye. Son expérience antérieure dans les secteurs privé et public l'a amenée à jouer des rôles dans les domaines de l'assurance et de la consultation en ressources humaines, ainsi qu'au sein de la fonction publique de l'Alberta. Elle a également fait partie du comité d'experts conjoint sur les normes des régimes de retraite qui a examiné la législation en cette matière et récemment déposé ses recommandations aux ministres des Finances de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Mme Bentley est aussi membre de plusieurs conseils, dont ceux du Alberta Local Authorities Pension Plan Board et de l'APEX.

Janet Pau a exercé la profession d'analyste financière agréée durant onze ans au sein de la Canfor Corporation, dont neuf à titre de vice-présidente et trésorière. Sa feuille de route indique également qu'elle a été gestionnaire adjointe du portefeuille des fonds à revenu fixe à la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Elle siège présentement au sein de plusieurs conseils, dont ceux de l'Université de la Colombie-Britannique, de la South Coast B.C. Transit Authority Police Services et du British Columbia Safety Authority.

Pankaj Puri a acquis une expérience appréciable de la comptabilité et de la vérification en occupant des postes de direction à la CIBC et à la Banque TD, ainsi que chez Coopers and Lybrand. Il est actuellement président de l'Independent Internal Audit Services Inc. M. Puri possède une feuille de route éloquentes dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière, de la vérification interne, de la protection des renseignements personnels et de la gouvernance. Il fait présentement partie du conseil d'administration de l'organisme Helping Hands International et est un ancien membre du conseil d'administration de United Way of Greater Toronto et du conseil régional de la Croix-Rouge canadienne du Grand Toronto.

Les deux nominations qui restent à annoncer sont attendues dans les prochaines semaines.

La Tribune, 25 juin 2009 - Plus de chômeurs... à temps partagé à Sherbrooke

Un bond impressionnant du nombre de chômeurs à Sherbrooke: voilà l'impression que donnent les dernières données de Statistique Canada concernant les bénéficiaires touchant des prestations ordinaires. En effet, d'avril 2008 à avril 2009, les prestataires de l'assurance emploi dans la Ville reine des Cantons-de-l'Est sont passés de 2 790 à 4 180, une augmentation substantielle de 49,8 %.

Une explication assez simple vient toutefois atténuer ces données, fait savoir Gilles Lecours, économiste à Emploi Québec.

Effectivement, l'Estrie est une région du Québec où il y a beaucoup de travailleurs en temps partagé. Ce programme fédéral permet aux entreprises de couper une journée de travail à tous ses travailleurs plutôt que d'en mettre à pied un certain nombre. Dans un tel cas, la journée de travail coupée est comblée par l'assurance emploi.

"Tous les travailleurs se retrouvent dans cette statistique de 2009. Ça augmente le nombre de prestataires, mais ce n'est pas la même chose de recevoir de l'assurance emploi pour une journée ou bien d'être complètement au chômage. Ce type de statistique ne fait pas la différence entre les types de prestataires", fait savoir Gilles Lecours.

En Estrie (et non pas seulement à Sherbrooke), ce sont quelque 60 entreprises qui bénéficient de cette aide fédérale, et 3800 travailleurs sont concernés. Partout en province, ce sont 458 entreprises qui bénéficient de cette aide.

Un autre programme provincial, celui du Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ), vient aussi donner un coup de main aux entreprises de la région en leur permettant de payer de la formation à leurs employés plutôt que de les mettre à pied.

"Il y a 61 projets de ce type en Estrie, ce qui représente un investissement d'environ 3 millions \$ du gouvernement provincial. Pour toute la province, il y a 589 projets pour 33 M \$", illustre Gilles Lecours.

Les données de Statistique Canada ne doivent donc pas alarmer, ajoute-t-il. "Ce n'est pas un mauvais signe. C'est seulement que notre structure industrielle est forte en Estrie, et comme c'est ce secteur qui est actuellement en plein marasme, il y a des répercussions."

Pendant ce temps, des villes de taille comparable ont aussi subi une hausse des bénéficiaires touchant des prestations ordinaires, mais elles sont beaucoup moins marquées.

Saguenay a vu augmenter son taux de 13,5 %, et le bond a été de 19,2 % à Trois-Rivières. Il a cependant été impossible de joindre les intervenants de ces deux régions afin de savoir combien d'entreprises bénéficiaient chez eux du programme de travail à temps partagé.

Marie-Christine Bouchard